

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 5 mars 1867

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (94r, 95v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 5 mars 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45637>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 mars 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination 87, rue d'Amsterdam, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'élection législative de 1867. Godin souhaite obtenir la circulaire d'Odilon Barrot et l'annonce de sa candidature dans les journaux de Paris. Il demande à Favre des renseignements sur les droits de la propagande électorale et appelle l'attention de Favre sur les formalités que doit remplir Odilon Barrot. Godin pense qu'Odilon Barrot devrait dans sa circulaire moins parler de son âge que de son ardeur à défendre les intérêts du pays et de son amour de la liberté et du bien public, qu'il doit dire un mot de l'agriculture, de l'industrie et de l'amélioration des classes ouvrières, « peut-être le tout sans que ce soit trop accentué : l'ombre de l'oppression est trop profonde pour qu'une lumière trop vive n'offusque pas les regards appauvris ».

Notes Le manuscrit de la circulaire électorale d'Odilon Barrot pour l'élection législative partielle du 17 mars 1867, daté du 5 mars 1867, est conservé au Cnam (FG 17 (2) b, FG17.2.B_0035 et suivants).

Mots-clés

[Élections, Périodiques](#)

Personnes citées [Barrot, Odilon \(1791-1873\)](#)

Événements cités [Élections législatives \(17 mars 1867, circonscription de Vervins\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 31/12/2023

Guise le 5 Mars 1869.

94

A Monsieur Jules Favre.

Monsieur

Nous n'avons plus un instant à perdre, il nous faut maintenant la circulaire de M. Odilon Barrot et l'annonce de sa candidature au moins dans les journaux de Paris, afin de faire cesser le doute qui tient les esprits en suspens.

Nous avons aussi besoin de savoir mieux que nous ne le savons jusqu'où va notre droit, quand le droit est si hâtivement posé sur pieds. Dans quelle limite avons-nous la faculté d'ouvrir un système de publicité ou de correspondance par voie de circulaires, indépendamment de celle du candidat.

Pourrons-nous discuter les candidats par cette voie, ou au moins leur circulaire, non sans doute.

S'il est des instructions rédigées sur les questions relatives aux élections, je vous serais bien obligé de me les adresser.

Deus tous les cas nous devons être en règle pour l'impression des bulletins et circulaires; nous avons une imprimerie à Guise, mais les formalités à remplir sont du ressort de

M. Odilon Barrot, nous comptons sur lui pour faire ce qui est nécessaire et prévenir les difficultés que nous pourrions éprouver; ne négligez enfin aucune des instructions

indispensables pour que rien ne nous arrête ; il faudrait que toutes les formalités soient remplies cette semaine.

Les relations sont difficiles dans une circonscription aussi étendue que la nôtre pour une élection comme celle de M. Odilon Barrot la circulaire doit jouer, si je ne me trompe, un certain rôle.

Je ne veux pas élancer la prétention de lui rien dicter en pareille matière, mais à nous si crois pouvoir dire qu'il me paraît bon qu'il parle moins de son âge que de son ardeur à défendre les intérêts du pays et de son amour de la liberté et du bien public, (il y a une certaine tendance pour les jeunes) il doit un mot à l'agriculture, à l'industrie et à l'amélioration des classes ouvrières, peut-être à tout sans que ce soit trop accentué : l'ombre de l'oppression est trop profonde pour qu'une lumièrre trop vive n'effuse pas les regards appauvris.

Acceptez agréer mes sentiments bien sympathiques et bien dévoués.

Godin